



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

<b>Présent-e-s</b>	Julien Besuchet, Lucas Brühwiler, Alain Chanson, Yves Chevillat, Jasinta Dewi Freitag, Claudine Dind, Raphaël Dupertuis, Xavier Durussel, Pascal Duvoisin, Pierre-Georges Gay, Kyril Gossweiler, Antoni Jashari, Esther Jörg, Yannick Maury, Mathieu Noury, Anna Perret, Martin Pion, Sophie Plumey, Sylvie Podio, Anne Stern-Grin et Daisy Trippi.
<b>Excusé-e-s</b>	Pascal Gemperli, Stephan Kolly et Raphaël Mahaim.
<b>PV de l'AG précédente*</b>	Adopté à l'unanimité sans modification.
<b>Ordre du jour*</b>	Adopté à l'unanimité sans modification.
<b>Rapport d'activité des coprésident-e-s 2022*</b>	<b>Les coprésident-e-s</b> lisent leur rapport d'activité.
<b>Rapport des député-e-s 2022*</b>	<p><b>Yannick Maury</b> lit le rapport d'activité député-e-s.</p> <p>---</p> <p><b>Kyril Gossweiler</b> : comment se passe la révision de la loi sur les communes ?</p> <p><b>Yannick Maury</b> : le Conseil d'Etat va soumettre à la CIDROPOL<sup>1</sup>, dans laquelle je siège, sa proposition de modification de la loi sur les communes en y intégrant tous les objets parlementaires acceptés. Nous passons ensuite en revue toute la loi en pouvant y apporter des propositions d'amendement. Un rapport est alors fourni au Grand Conseil qui validera ou non les modifications. L'objectif est que la loi rentre en vigueur pour la prochaine législature communale.</p> <p><b>Kyril Gossweiler</b> : sera-t-on averti lorsqu'elle sera finalisée ?</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : pas par les Vert-e-s, mais la presse en parlera.</p> <p>---</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : cette loi rentrera en vigueur après les PACom<sup>2</sup> ? Car actuellement toutes les communes sont dessus et cela représente un travail considérable.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : chaque commune à son rythme différent, certaines on déjà terminé leur PACom.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : les deux objets ne sont pas liés, les PACom sont liés à la LATC<sup>3</sup> et non à la loi sur les communes.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : le PACom représente un travail énorme pour les communes qui ont beaucoup de difficulté à le faire. S'il y a également un changement de la loi sur les communes cela va nécessiter un investissement supplémentaire de leur part.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : le conseil d'Etat a son propre calendrier indépendamment de celui des communes.</p> <p>---</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : quelles sont vos frustrations en tant que député-e-s, quels sont vos combats actuels ?</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : avec une majorité de droite au parlement il y a plusieurs frustrations, nous arrivons quelques fois à rallier les Vert'libéraux mais pas toujours. On sent que le changement de majorité au Conseil d'Etat exerce une</p>

<sup>1</sup> Commission thématique des institutions et des droits politiques

<sup>2</sup> Plan d'affectation communal

<sup>3</sup> Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<p>influence sur le parlement et que c'est encore plus compliqué de faire passer des objets sociaux que lors de la législature précédente.</p> <p><b>Yannick Maury</b> : plusieurs profils plus modérés à droite de la législature précédente ne sont plus présents maintenant et cela se ressent sur les votes. Il y a également des votes qui se jouent sur des absences / présences et là-dessus la gauche est péjorée car nous avons plus de jeunes, de femmes, moins de retraités, ce qui est une bonne chose pour la diversité mais ce qui augmente les risques d'absence, et malheureusement le canton de Vaud n'a pas de système de suppléance.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : en plus de cela la présidente du Grand Conseil est Verte ce qui nous fait encore une voix de moins.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : oui mais elle peut trancher, ce qui a déjà pu nous servir.</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : merci pour toutes ces informations, lorsqu'on lit les rapports nous avons l'impression que rien ne bouge, il faudrait parler davantage de ce qui est entrepris même si cela n'aboutit pas faute de majorité.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : nous avons tout de même réussi à faire passer plusieurs choses, comme la révision de la loi sur l'énergie, la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, deux amendements sur le budget, ...</p> <p><b>Yannick Maury</b> : nous avons également réussi à balayer le contre-projet à l'initiative pour la protection du climat.</p>
<b>Présentation des comptes 2022*</b>	<p><b>Pascal Duvoisin</b> présente les comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nous avons reçu un peu moins de cotisation que budgétisé, mais c'est compensé par plus de dons et de rétrocessions que prévu.</li> <li>▪ Les frais de bureaux ont été assez élevés à cause de nombreux courriers postaux envoyés pour solliciter les membres qui ne répondaient pas aux courriers électroniques.</li> <li>▪ Nous avons également une augmentation sur les dépenses « AG et réunions » à la suite de notre première soirée fondue proposée gratuitement aux membres.</li> <li>▪ En revanche, nous avons repris la gestion de notre site internet au niveau de la section, ce qui nous fait économiser les 1'000 fr. que l'on payait précédemment.</li> </ul> <p>---</p> <p><b>Julien Besuchet</b> : est-ce que le budget pour les élections fédérales a déjà été établi ?</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : oui, nous en parlerons juste après.</p> <p>---</p> <p><b>Julien Besuchet</b> : est-ce que l'appel aux cotisations va bientôt nous parvenir ?</p> <p><b>Antoni Jashari</b> : oui, cela va être envoyé sous peu.</p>
<b>Rapport des vérificateur-ric-e-s*</b>	<b>Anne Stern-Grin</b> lit le rapport
<b>Adoption des comptes 2022*</b>	Adoption à l'unanimité.
<b>Décharge du comité pour la gestion 2022</b>	Adoption à l'unanimité.
<b>Présentation du budget 2023*</b>	<p><b>Pascal Duvoisin</b> présente le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un budget de 500 fr. a été ajouté pour couvrir les dépenses de notre</li> </ul>



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<p>règlement pour le remboursement des frais de garde, aucun compte n'y était jusqu'à lors dédié.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Malgré le fait que les coûts des élections fédérales sont assumés par les Vert-e-s vaudois-es, nous avons prévu 3'000 fr. pour des activités supplémentaires étant donné que nous avons un candidat de la section pour le Conseil des Etats.</li> <li>▪ Un gros point qui va impacter durablement nos budgets est le changement de politique de prix de la Maison des associations depuis les changements de locaux. La salle où se déroulait nos séances de comité ainsi que les séances de préparations du Conseil Communal de Morges nous était mise à disposition gratuitement. Nous devons dès cet été payer un montant encore inconnu à chaque fois que nous voudrions utiliser une salle. Idem pour le stockage de notre matériel qui ne nous était jusqu'à maintenant pas facturé.</li> </ul> <p>---</p> <p><b>Julien Besuchet</b> : est-ce que le budget des élections fédérales sera dans tous les cas dépensé ou est-ce une indication ?</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : il s'agit seulement d'une prévision.</p> <p>---</p> <p><b>Yves Chevillat</b> : en quoi consiste le règlement pour le remboursement des frais de garde ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> présente le règlement pour le remboursement des frais de garde<sup>4</sup> qui a été étendu à toutes les communes du district.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : en quoi consiste-t-il ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : il permet par exemple d'aider une personne qui ne pourrait pas assister à une séance de Conseil Communal à cause de la garde de ses enfants à pouvoir engager un-e baby-sitter pour pouvoir exercer son droit politique.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : dans le cas où il y a des enfants il y a peut-être deux personnes à la maison.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : peut-être mais pas forcément. Le but est d'enlever toute barrière possible au niveau de la garde des enfants. De toute façon nous n'avons encore jamais eu de demande de remboursement, cela ne représente donc pas un grand budget.</p> <p>---</p> <p><b>Yves Chevillat</b> : est-ce car c'est la seule commune où il y a une liste Verte que les élu-e-s du Conseil Communal de Morges sont les seul-e-s à payer une rétrocession ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : Exactement, car dans le cas d'une liste Verte la section participe financièrement à la campagne des candidat-e-s, ce qui n'est pas le cas pour les autres communes.</p>		
<b>Adoption du budget 2023*</b>	Adoption à l'unanimité.		
<b>Cotisations 2024</b>	Proposition du comité de ne pas changer le montant des cotisations par rapport à cette année, à savoir : <table border="1" data-bbox="496 1966 1422 2004"> <tr> <td data-bbox="496 1966 1182 2004">membre individuel</td> <td data-bbox="1182 1966 1422 2004">CHF 120.-</td> </tr> </table>	membre individuel	CHF 120.-
membre individuel	CHF 120.-		

<sup>4</sup> <https://vertsmorges.ch/regl/remb-frais-de-garde>



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<table border="1"> <tr> <td>membre couple/famille vivant sous le même toit</td> <td>CHF 150.-</td> </tr> <tr> <td>membre à tarif réduit 1 (AVS, AI, chômage)</td> <td>CHF 50.-</td> </tr> <tr> <td>membre à tarif réduit 2 (étudiant, RI)</td> <td>CHF 25.-</td> </tr> <tr> <td>sympathisant-e</td> <td>CHF 60.-</td> </tr> <tr> <td>sympathisant-e couple</td> <td>CHF 110.-</td> </tr> </table> <p>---</p> <p><b>Mathieu Noury</b> : que se passe-t-il si les membres ne paient pas leur cotisation ? Sont-il-elle-s exclus ?</p> <p><b>Antoni Jashari</b> : il y a une date limite pour le paiement des cotisations qui est précédée d'un appel à cotisation par courrier électronique, d'un rappel par le même biais puis d'un rappel par courrier postal indiquant que le-la membre sera exclu-e sans paiement ni nouvelles de sa part.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : il s'agit normalement de membres que l'on ne voit pas, qui ne participent pas aux activités du parti, cela ne fait donc pas sens de les garder.</p> <p><b>Antoni Jashari</b> : et il ne s'agit pas de membres qui n'auraient pas les moyens de payer leur cotisation, car des arrangements sont possibles pour les personnes en difficulté financière, il s'agit uniquement des membres qui ne donnent jamais suite à nos appels.</p> <p>---</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	membre couple/famille vivant sous le même toit	CHF 150.-	membre à tarif réduit 1 (AVS, AI, chômage)	CHF 50.-	membre à tarif réduit 2 (étudiant, RI)	CHF 25.-	sympathisant-e	CHF 60.-	sympathisant-e couple	CHF 110.-
membre couple/famille vivant sous le même toit	CHF 150.-										
membre à tarif réduit 1 (AVS, AI, chômage)	CHF 50.-										
membre à tarif réduit 2 (étudiant, RI)	CHF 25.-										
sympathisant-e	CHF 60.-										
sympathisant-e couple	CHF 110.-										
<b>Proposition de modification des statuts*</b>	<p><b>Pascal Duvoisin</b> présente la proposition des modifications des statuts.</p> <p>---</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : à l'article 4 « liste Verte » est incorrect, cela devrait être « liste Vert-e-s » ou « liste verte ».</p> <p>---</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : concernant les cotisations, nous en rétrocédons uniquement une partie aux Vert-e-s vaudois-es et non aux Vert-e-s suisses. Ce sont les Vert-e-s vaudois-es qui en rétrocèdent ensuite une partie aux Vert-e-s suisses.</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : c'est exact, mais dans nos comptes cela apparaît sur deux postes différents, et nous trouvons important de l'indiquer en toute transparence.</p> <p>---</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : vous excluez d'avoir quelqu'un d'autre dans le bureau que président-e ou coprésident-e-s, secrétaire et caissier-ère ?</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : le but du bureau est vraiment de pouvoir gérer le côté administratif et les affaires courantes, il n'y aurait pas de plus-value à avoir quelque d'autre. Cela a en fait toujours fonctionné comme cela de manière officieuse.</p> <p><b>Pierre-Georges Gay</b> : cela devient de toute façon difficile à gérer d'être un bureau de plus de quatre personnes, le but étant d'être le plus réactif possible. En revanche cela me semble compliqué que ce soit à l'assemblée générale de nommer les membres du bureau, ce serait plus simple si c'était le comité qui s'en occupait, par exemple pour nommer un-e remplaçant-e en cas de démission ou de maladie.</p>										



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<p><b>Pascal Duvoisin</b> : cela ne change pas de la situation actuelle où les rôles de président-e ou coprésident-e-s, secrétaire et caissier-ère sont déjà désignés par l'assemblée générale, la seule différence est qu'il-elle-s seraient automatiquement membre d'un bureau.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : on pourrait simplifier en élisant uniquement les rôles de président-e ou coprésident-e-s à l'assemblée générale.</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : au niveau des comptes bancaires, s'il y a un changement des signataires autorisés, il faut obligatoirement un procès-verbal d'une assemblée générale signé qui atteste du changement.</p> <p>---</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : quelle est la différence entre comité et bureau ? Les deux mots sont toujours mentionnés différemment mais c'est la même chose ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : il s'agit d'une sous-entité du comité qui s'occupe des tâches administratives, de la gestion, des convocations, etc.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : qui est-ce que le bureau élit ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : il n'élit personne, c'est l'assemblée générale qui élit le bureau.</p> <p>---</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>
<p><b>Proposition de formalisation d'un règlement sur les rétrocessions des élu-e-s du district*</b></p>	<p><b>Pascal Duvoisin</b> présente la proposition du nouveau règlement.</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : le but de cette proposition est de formaliser et de mettre par écrit ce qui se faisait officieusement jusqu'à maintenant au niveau des rétrocessions des élu-e-s de notre section. Ce document sera également à faire signer aux futurs candidat-e-s pour s'assurer qu'il-elle-s en aient pris connaissance, car nous avons actuellement de la peine à récupérer toutes les rétrocessions qui nous sont dues.</p> <p>---</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : les municipaux-ales Vert-e-s de Morges versaient jusqu'à maintenant 10% de leur salaire annuel net de municipal-e et non brut.</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : c'est en effet une erreur, cela va être corrigé.</p> <p>---</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : pour des élu-e-s à un autre niveau je peux comprendre, mais pour des conseiller-ère-s communaux-ales je ne pense pas que cela soit une bonne approche de leur faire signer ce règlement, cela n'empêchera pas d'autant plus ceux-lles qui ne voudront pas payer.</p> <p><b>Xavier Durussel</b> : je suis d'accord avec Sylvie. Il y a également une erreur au dernier paragraphe, il est mentionné « Conseiller-ère-s minipaux-ales » au lieu de « Conseiller-ère-s communaux-ales ». Concernant les principes du règlement, je ne suis pas d'accord avec le fait que des exceptions puissent être accordées quant aux contributions attribuées à un but précis, cela ne devrait jamais être le cas.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : nous allons l'enlever, cela n'a de toute façon pas de rapport avec les rétrocessions.</p> <p>---</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : vous parlez des communes qui ont des listes Vert-e-s, mais il y a des villages où il n'y a pas de partis politiques représentés, et où des</p>



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert·e·s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<p>conseiller·ère·s communaux·ales votent Vert·e·s à titre privé.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : oui, nous sommes mêmes plusieurs Vert·e·s à être membre du parti et à avoir des mandats communaux dans des villages avec élections sans parti.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : mais les gens parlent entre eux, et le fait qu'un·e conseiller·ère communal·e ne paie pas de rétrocessions alors que l'autre oui est injuste.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : les conseiller·ère·s communaux·ales élu·e·s sur liste Vert·e·s paient des rétrocessions car nous finançons intégralement leur campagne, ce qui n'est pas le cas pour des conseiller·ère·s communaux·ales qui ne sont pas élu·e·s sur liste Vert·e·s.</p> <p><b>Daisy Trippi</b> : oui mais si des conseiller·ère·s communaux·ales parlent entre eux, ils n'aborderont pas le financement de leur campagne.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : le·la conseiller·ère communal·e qui a été élu·e sur liste Vert·e·s est au courant du fonctionnement du financement de sa campagne et de la raison de ses rétrocessions.</p> <p><b>Pascal Duvoisin</b> : pour les dernières élections communales, nous avons dépensé 27'000 fr. pour la campagne des candidat·e·s à Morges, il est donc normal d'exiger une contrepartie.</p> <p>---</p> <p><b>Esther Jörg</b> : nous pourrions mettre par écrit que le comité peut étudier au cas par cas les demandes de membres du Conseil Communal qui ne pourraient pas payer leur rétrocession à cause de problèmes financiers, comme pour les cotisations d'ailleurs.</p> <p><b>Sylvie Podio</b> : c'est une bonne idée, d'autant que cela s'est déjà fait. Par exemple pour les personnes à l'aide sociale, les jetons de présence sont comptés comme revenu.</p> <p>---</p> <p>Vote avec les amendements discutés : adoption à l'unanimité.</p>
<p><b>Élection du bureau et du comité</b></p>	<p><b>Jasinta Dewi Freitag</b> : Marc-Emmanuel Crippa et Yves Chevillat ont quittés le comité, les autres membres se représentent. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaiteraient se porter candidat·e ?</p> <p><b>Julien Besuchet</b> : quelle est la fréquence des réunions du comité ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : à-peu-près tous les deux mois.</p> <p><b>Julien Besuchet</b> : et se déroulent-elles à Morges ?</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : pas forcément mais la plupart du temps, oui.</p> <p>---</p> <p><b>Julien Besuchet</b> se porte candidat.</p> <p><b>Mathieu Noury</b> se porte candidat.</p> <p><b>Sophie Plumey</b> se porte candidate.</p> <p>---</p> <p><b>Les nouveaux·elles candidat·e·s au comité</b> se présentent.</p> <hr/> <p><b>Membres du comité élu·e·s</b> : Alain Chanson, Julien Besuchet, Esther Jörg, Mathieu Noury et Sophie Plumey.</p> <p><b>Membres de droit du comité</b> : Christel Détraz, Anne Gueye-Girardet, David</p>



Assemblée générale ordinaire  
 Les Vert-e-s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
 Salle Mermet III au Vieux Moulin  
 Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	<p>Lenoir, Raphaël Mahaim, Yannick Maury, Anna Perret, Sylvain Piguët, Sylvie Podio.</p> <p>Le comité est élu par acclamation.</p> <p><b>Coprésident-e-s</b> : Jasinta Dewi Freitag, Raphaël Dupertuis</p> <p><b>Secrétaire</b> : Antoni Jashari</p> <p><b>Trésorier</b> : Pascal Duvoisin</p> <p>Le bureau est élu par acclamation.</p>
<b>Élection des vérificateur-ric-e-s des comptes</b>	<p>Anne Stern-Grin et Pierre-Georges Gay se proposent vérificateur-ric-e-s des comptes.</p> <p>Il-elle-s sont élu-e-s par acclamation.</p>
<b>Élections fédérales 2023</b>	<p><b>Raphaël Dupertuis</b> : Raphaël Mahaim s'excuse pour son absence et transmet ses remerciements à la section pour sa mobilisation lors de l'assemblée générale du 12 novembre 2022 durant laquelle il a été désigné candidat au Conseil des Etats. Il rappelle également que la candidature qui a été déposée par les Jeunes Vert-e-x-s ne modifie pas notre alliance avec le Parti socialiste et appelle à voter Pierre-Yves Maillard en plus de lui-même pour le Conseil aux Etats.</p> <p>---</p> <p><b>Alain Chanson</b> : est-ce que la Jeunesse socialiste présente un-e candidat-e au Conseil des Etats ?</p> <p><b>Yannick Maury</b> : pour l'instant pas, bien qu'il-elle-s aient annoncé y réfléchir après l'annonce des Jeunes Vert-e-x-s.</p> <p>---</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : nous profitons de féliciter Alain Chanson et Sylvie Podio qui ont en plus de Raphaël Mahaim sont candidat-e-s à la candidature pour le Conseil national.</p> <p><b>Alain Chanson</b> : nous sommes vingt-trois en tout ce qui fait que quatre d'entre nous ne seront pas choisis pour être candidat-e-s au Conseil national.</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : la constitution de la liste des candidat-e-s au Conseil national se fera lors de l'assemblée générale extraordinaire des Vert-e-s vaudois-es qui aura lieu le 22 février 2023 à 19h00 à Beausobre à Morges, il faudra se mobiliser pour y être présent-e-s en nombre.</p> <p>---</p> <p><b>Raphaël Dupertuis</b> : Pascal Duvoisin a été désigné responsable de campagne pour ces élections fédérales par le comité.</p>
<b>Divers</b>	<p><b>Jasinta Dewi Freitag</b> : nous avons constitué avec le comité une commission « événements » composée d'Esther Jörg et de moi-même. Le premier événement qu'elle organisera sera une balade sur le Mormont avec Alain Chanson et Olivier Jean-Petit-Matile, qui aura lieu le 19 mars 2023 à 10h00. Nous allons également organiser une rencontre avec Sophie Michaud Gigon ouverte à toutes les femmes du district de Morges le 29 avril 2023 à Beausobre. Nous vous invitons également à nous faire part de vos idées d'événements que l'on pourrait organiser.</p> <p><b>Pierre-Georges Gay</b> : nous avons fait l'expérience à l'ATE de mettre des codes QR facture un peu partout sur nos documents ou communications et avons constaté une augmentation significative du nombre de dons de nos membres,</p>



Assemblée générale ordinaire  
Les Vert·e·s du district de Morges  
**Séance du 7 février 2023 – 20h00**  
Salle Mermet III au Vieux Moulin  
Avenue de Taillecou 2, 1162 St-Prex

	nous pourrions faire la même chose chez les Vert·e·s. <b>Raphaël Dupertuis</b> : bonne remarque.
--	---

\*Tous les documents marqués dans astérisque peuvent être retrouvé sur notre site :

<https://vert-e-s-vd.ch/morges/startseite/assemblee-generale/ordinaire-23>